

SUCCURSALE D'ALBI ANTENNE ÉCONOMIQUE DE CASTRES-MAZAMET

SERVICE DES ENTREPRISES

V/Réf: 393 374 657

Conformément à la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès aux informations contenues dans Fiben, fichier qui a reçu une autorisation de la Cnil (délibération n°87-69 du 7 juillet 1987, confirmée par la délibération n° 2009-498 du 17 septembre 2009), et d'un droit de rectification. Les demandes devront être transmises à l'adresse précisée ci-dessous. Par ailleurs, nous vous signalons que la cote attribuée par la Banque de France ne saurait être utilisée à des fins publicitaires.

M. AMBLARD FREDERIC **AMBLARD SA** 

20 Avenue De La Chevaliere

81200 MAZAMET

le 28 mai 2010

## Monsieur,

La Banque de France recense un certain nombre d'informations concernant les entreprises et leurs dirigeants. Ces renseignements, et l'analyse qui en est faite, sont essentiellement destinés au refinancement des établissements de crédit, dans le cadre des mécanismes de l'Eurosystème, et à l'appréciation de la qualité des créances portées par ces derniers, au titre du contrôle prudentiel. A partir de ces renseignements, la Banque de France attribue une cotation aux entreprises et un indicateur à leurs dirigeants.

D'une manière générale, la cotation attribuée par la Banque de France a pour objectif d'exprimer d'une façon synthétique le risque de crédit présenté par une entreprise. Elle exprime sa capacité à honorer l'ensemble de ses engagements financiers sur un horizon de 3 ans. Elle est composée d'une cote d'activité et d'une cote de crédit. Leur signification, accompagnée d'informations complémentaires, est indiquée dans le document joint.

A la suite du dernier examen de la situation de votre société, nous vous informons que nous lui avons attribué la cotation «G3++».

Le cas échéant, cette cotation tient compte de la situation de la société et de son degré d'intégration dans le groupe auquel elle appartient. Dans ce cas, la cotation est susceptible d'être révisée au vu de la situation de l'entité consolidante, notamment à la suite de l'analyse de ses derniers comptes consolidés.

Votre chargé de dossier se tient à votre disposition pour organiser si besoin un entretien au cours duquel vous pourrez obtenir toutes les explications que vous souhaitez.

Nous vous invitons également à consulter notre site internet : www.fiben.fr/cotation

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

D. QUINET